

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du lundi 19 novembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. TRAHARD et M. BORDAT

Convocation envoyée le 12 novembre 2012

Publié le 20 novembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 73

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 5

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 3 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

| | | |
|---------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| M. François REBSAMEN | M. Benoît BORDAT | M. Louis LAURENT |
| M. Pierre PRIBETICH | M. Joël MEKHANTAR | M. Roland PONSAA |
| M. Gilbert MENUET | M. Christophe BERTHIER | M. Michel ROTGER |
| Mme Colette POPARD | M. Philippe DELVALEE | Mme Louise BORSATO |
| M. Rémi DETANG | Mme Anne DILLENSEGER | M. François NOWOTNY |
| M. Jean-Patrick MASSON, | M. Mohamed BEKHTAOUI | Mme Christine MASSU |
| M. José ALMEIDA | M. Georges MAGLICA | M. Michel FORQUET |
| M. Jean-François DODET | Mme Christine DURNERIN | M. Claude PICARD |
| M. François DESEILLE | Mme Elizabeth REVEL | M. Pierre PETITJEAN |
| M. Laurent GRANDGUILLAUME | Mme Elisabeth BIOT | Mme Claude DARCIAUX |
| M. Michel JULIEN | Mme Christine MARTIN | M. Nicolas BOURNY |
| Mme Marie-Françoise PETEL | Mme Nathalie KOENDERS | M. Jean-Philippe SCHMITT |
| M. Gérard DUPIRE | Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY | M. Pierre-Olivier LEFEBVRE |
| Mme Catherine HERVIEU | M. Alain MARCHAND | M. Gilles MATHEY |
| M. François-André ALLAERT | M. Mohammed IZIMER | M. Jean-Claude GIRARD |
| M. Jean-Claude DOUHAI, | Mme Hélène ROY | M. Patrick BAUDEMMENT |
| M. Jean-Paul HESSE | Mme Myriam BERNARD | Mme Geneviève BILLAUT |
| Mme Badiaâ MASLOUHI | Mme Jacqueline GARRET-RICHARD | M. Murat BAYAM |
| M. Yves BERTELOOT | Mme Joëlle LEMOUZY | M. Michel BACHELARD |
| M. Patrick MOREAU | M. Jean-Yves PIAN | M. Rémi DELATTE |
| M. Dominique GRIMPRET | Mme Stéphanie MODDE | M. Philippe BELLEVILLE |
| M. Didier MARTIN | M. Philippe CARBONNEL | M. Norbert CHEVIGNY |
| M. Jean-Pierre SOUMIER | M. Alain LINGER | M. Gilles TRAHARD |
| M. André GERVAIS | M. Franck MELOTTE | Mme Noëlle CABBILLARD. |

Membres absents :

| | |
|-----------------------------|---|
| M. Patrick CHAUPUIS | M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA |
| M. Jean-François GONDELLIER | Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE, |
| M. Gaston FOUCHERES | Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Colette POPARD |
| M. Philippe GUYARD | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET |
| | Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD. |

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Technopôle Agro-Environnement de Bretenière "AgrOnov" - Cession de locaux à la SPLAAD

Le Grand Dijon, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de Côte d'Or, souhaite développer un Technopôle Agro-Environnement dénommé « AgrOnov », centré sur l'agriculture à haute valeur environnementale, sur l'ancien site de recherche de l'INRA à Bretenière acquis par le Grand Dijon en mars 2008.

Il est précisé que l'engagement financier des différents partenaires sur cette opération globale est désormais acquis.

Il est rappelé que par délibération du Conseil de Communauté du 21 avril 2011, la réalisation de ce projet a été confiée à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD), dans le cadre d'une concession d'aménagement, complétée par délibération du 16 février 2012.

Par délibération du 22 mars 2012, le Conseil de Communauté a approuvé le programme d'aménagement et de réhabilitation de la première tranche du site d'« AgrOnov » proposé par la SPLAAD.

Il est également rappelé que par délibération du 21 juin 2012, le Grand Dijon a décidé l'acquisition d'une partie du bâtiment B et d'une portion de couloir, d'une emprise totale d'environ 80 m², jouxtant le bâtiment radio-technique dont la propriété a, comme convenu, été conservée par l'INRA.

Afin de permettre la mise en oeuvre opérationnelle du Technopôle, il convient de céder à la SPLAAD les emprises foncières correspondant à cette première tranche, d'une superficie totale d'environ 11 ha, constituées notamment de différents bâtiments destinés à être démolis et des bâtiments A et B qui feront l'objet d'une complète réhabilitation. Les différentes servitudes nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment radio-technique ont également été consenties par le Grand Dijon.

Il convient de préciser que les bâtiments A et 29 sont cédés occupés, la SPLAAD s'engageant à maintenir ces occupations dans des conditions financières inchangées, tant que la réhabilitation ne sera pas achevée.

Cette cession interviendra moyennant le montant total de 828 000 €, conforme à l'évaluation de France Domaine, majoré le cas échéant de la TVA au taux en vigueur. Il est également proposé de consentir un différé de paiement, jusqu'au 31 juillet 2013.

Vu l'avis du Bureau et des Commissions

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la cession à Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) d'une emprise d'environ 11 ha, constituant la première tranche de l'opération d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement dénommé « AgrOnov » situé à Bretenière, cadastrée section B n°287 p et n°280 p ;
- **de dire** que cette cession interviendra moyennant le montant total de 828 000 €, majoré le cas échéant de la TVA au taux en vigueur assorti d'un différé de paiement jusqu'au 31 juillet 2013 et sera régularisée par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et document à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

de BRETENIERE

Voie
départementale

n° 968

de
Dijon

Écluse 65

Bourgogne

287 p

I.N.R.A.

280 p

288

Lons - le - Saunier

283

281

 Emprise à céder



1:3 000